

Formation des stagiaires à temps complet

Année universitaire 2018–2019

Modules de formation	Contenus	Contextualisation	Durée	Date(s)
Accueil de pré-rentree	Présentation de la formation et de ses outils, travail disciplinaire	Tous les stagiaires	12h	28–29 août 2018
Tronc commun	L'innovation pédagogique	Stagiaires temps complet	3h	Jeudi 13 sept. 14h–17h
	Journée inter-degrés : les valeurs de l'école	M1	6h	Jeudi 18 octobre 2018
	Journée inter-disciplines : différenciation pédagogique et évaluation	M2	6h	Jeudi 6 décembre 2018
	Journée inter-degrés : socle commun et évaluation par compétences	M1	6h	n. d.
	Journée inter-disciplines : l'école inclusive	M2	6h	n. d.
	Module au choix : <ul style="list-style-type: none"> – Le travail en équipe – L'éducation prioritaire – L'EMI (éducation aux médias et à l'information) – L'EDD (éducation au développement durable) – L'éducation à la santé – L'Histoire des arts – Prévention des troubles de la voix – Forum des partenaires de l'école 	M2	4h	n. d.
Analyse de pratiques	Ateliers d'analyse de pratique	Rectorat (E. Faucon)	12h	n. d.
Formation disciplinaire	Formation didactique (séance obligatoire pour tous)	M2 (par disciplines)	3h	Jeudi 13 sept. 9h–12h
	Formation didactique	M2 (par disciplines)	18h	Au choix

	(18h à placer au choix sur l'année dans chaque discipline concernée, avec au moins une journée pleine)			
Formation au choix	Formation du PAF au choix	PAF	6h	Au choix
			70h	

Les stagiaires à temps complet doivent :

- Assister aux journées de pré-rentree du second degre fin août mais pas aux formations disciplinaires du 30 août 2018 ;
- Assister obligatoirement à une séance de formation disciplinaire placée le jeudi 13 septembre de 9h à 12h ;
- - choisir en accord avec le responsable de formation 18h de formation disciplinaire sur l'année suivant un calendrier établi dès la rentrée et envoyé à la DA2 avec au moins une journée entière de formation ;
- Assister aux 4 JID ainsi qu'à un module d'approfondissement de 4h au choix selon le tableau

Les formations auront lieu impérativement le **jeudi**.